

Vos questions / nos réponses

Informations concernant les solvants et les substances volatiles

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/03/2017 11:06

Bonjour,

Je travaille actuellement pour "Re-solv", une association en Angleterre qui lutte contre les abus de solvants et des substances volatiles par la prévention.

L'asso souhaite avoir des informations concernant la France à ce sujet, savoir s'il y a des données concernant la consommation de ces produits par des jeunes et des adultes ; savoir s'il y a des aides, des accompagnements, des services pour ces consommateurs ; savoir quels sont les supports que peuvent trouver ces consommateurs en France, comme des associations ?

Je vous remercie pour votre considération,

Aurore.

Mise en ligne le 06/03/2017

Bonjour,

Malheureusement, la France ne présente pas à ce jour d'équivalent de votre association ou de prise en charge spécifique aux solvants et autres volatiles.

Toutes fois, les consommateurs de ce type de produit peuvent être reçus et pris en charge dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addiction). Il s'agit de structures spécialisées dans la prise en charge des conduites addictives (drogues, alcool, jeux, troubles alimentaires, ...). Ces CSAPA sont composés par des équipes pluridisciplinaires (addictologues, médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux,). Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Les jeunes consommateurs peuvent être reçus spécifiquement dans des CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) prévues pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Si vous souhaitez avoir une vision plus détaillée des consommations de solvants et autres volatiles, nous vous conseillons de vous rendre sur le site de l'OFDT (Observatoire, Français, des drogues et des toxicomanies). Vous y trouverez une synthèse thématique sur ce sujet-là datant de juin 2015.

N'hésitez pas également à les contacter pour plus de précisions. Vous trouverez leurs coordonnées en bas de leur site internet.

Bonne continuation

Cordialement
